

Edition
N°. 12

2024

Juillet



S'Blattel

Le Hohwald

La nature sur un plateau.

Chères Hohwaldoises, chers Hohwaldois,

C'est avec grand plaisir que je vous présente ce nouveau numéro du S'Blattel.

En parcourant ce dépliant, vous découvrirez les diverses actions et investissements prévus pour l'année 2024, des nouvelles de nos résidents, ainsi que des détails sur les manifestations estivales et quelques rappels importants.

L'été au Hohwald s'annonce riche en événements et en activités.

Le 23 juin, la rando des 3 sapins a donné le coup d'envoi de la saison estivale, rassemblant les amateurs de VTT et rencontrant un franc succès.

Le Marché de Montagne revient chaque vendredi du 5 juillet au 6 septembre.

Ne manquez pas le bal du ski club le 13 juillet, la commémoration au monument aux morts le 14 juillet et le Mountain Beach Volley à la fin juillet.

Il y en aura pour tous les goûts ! Ces événements vous permettront de profiter pleinement de la beauté et de la convivialité de notre commune.

Nous espérons également que cet été sera marqué par le retour du soleil et de la chaleur. Après les pluies de ces derniers mois, nous méritons tous de profiter d'un été agréable et ensoleillé. Que vous soyez un résident de longue date ou un visiteur de passage, nous vous invitons à sortir et à participer aux activités de notre commune.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux qui contribuent à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre. Votre engagement et votre dévouement font une réelle différence. Ensemble, nous pouvons continuer à faire du Hohwald un endroit encore meilleur.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été au Hohwald.

Le Maire
Patrick CONRAD



Lilsbach - Vallée - Centre - Louisental - Willertalhof - Eck - Hof - Kreuzweg - Chaume des veaux

Finances

Investissements prévus pour 2024

Les principales actions

1. Travaux de voiries	10 000.00 €
2. Achat de terrains ⁽¹⁾	44 000.00 €
3. Reliquat en cours "nouvelle mairie"	10 000.00 €
4. Travaux isolation et divers bâtiments	87 000.00 €
5. Aménagement (pavés) des abords du chapiteau	40 000.00 €
6. Etude énergétique chaufferie école	2 000.00 €

⁽¹⁾ Les terrains achetés, seront échangés avec l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi, la commune deviendra propriétaire de la cour de l'école, des terrains situés le long de l'Andlau depuis l'école jusqu'au pédiluve, de l'arboretum.

A cela se rajoute l'acquisition de l'étang et du chemin du Zundelkopf.

Etat civil

"99" Quatre-vingt-dix-neuf printemps pour Germaine Cerutti, c'était le 6 mars !

En ce jour exceptionnel, au nom de tous les Hohwaldois, le maire Patrick Conrad et Annie Martini ont eu l'honneur de venir lui présenter leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé. Ils ont souhaité marquer cette journée spéciale en lui apportant quelques douceurs, témoignage de l'affection et de l'estime que la commune toute entière lui porte.



Eau et assainissement

Transfert de la compétence eau

Lors du conseil municipal en date du 30 octobre 2023, les élus ont acté le transfert de la compétence eau potable au Syndicat des eaux et de l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2024, en anticipant ainsi la loi "NOTRe de 2015" qui impose la date butoir de 2026.

La commune conservera toutefois "un droit de regard" sur l'administration du réseau, elle sera intégrée avec le SDEA dans une commission locale qui en définira la gestion.



Stabilité de la pression : Le réducteur maintient une pression d'eau stable et constante, ce qui améliore le confort d'utilisation, notamment sous la douche, aux robinets, et lors de l'utilisation des appareils ménagers.

Tourisme et fleurissement

Fleurissement

Cette année encore, nombreux étaient les bénévoles pour embellir notre commune.

Grâce à vos efforts, chaque coin de notre village est maintenant embelli par des touches de couleur et de vie.

Nous sommes immensément reconnaissants pour le temps et l'énergie que vous avez consacrés à cette tâche. Chaque fleur plantée et chaque bac installé témoigne de votre générosité et de votre amour pour notre commune.

Encore une fois, merci à chacun d'entre vous pour votre soutien et votre dévouement. Nous sommes fiers de compter des bénévoles aussi formidables parmi nous.

Activité associative

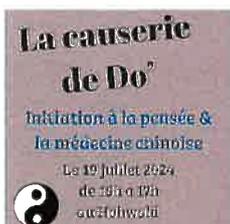
Les Manifestations de l'été



• Cet été, chaque vendredi du 5 juillet au 6 septembre, le Marché de Montagne du Hohwald revient pour vous offrir une expérience authentique et montagnarde. De 18h à 21h, venez découvrir une sélection de produits du terroir et d'artisanat local.

Des légumes frais et biologiques, des boissons artisanales, des pièces uniques créées par nos couturiers locaux, des créateurs d'art et d'autres artisans talentueux vous attendent. Chaque semaine, une association prend en charge l'organisation, ajoutant une touche unique à chaque marché. Venez découvrir les merveilles de notre région!

- Le bal du ski club le 13 juillet à partir de 19h
Au programme: kebab de sanglier, frites maison, une animation musicale par l'incontournable Uwe William Stemmler et un spectacle de feu époustoufflant par la Compagnie Libellune.
- Commémoration de la fête nationale
Nous vous invitons à rejoindre la commémoration de la fête nationale au monument aux morts, dimanche 14 juillet à 11h. Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.
- Si le Qi Gong et la médecine chinoise vous intéresse, je vous propose une causerie autour du thème "initiation à la pensée et la médecine Chinoise" !



Dans un cadre convivial, nous échangerons autour d'une tisane sur les fondements de la pensée chinoise et comment elle se met en pratique dans la médecine chinoise et le Qi Gong.

Durée de la causerie, environ 2h - Tarif: 15€
Lieu: Au Hohwald, à définir en fonction du nombre de participants.

- Le Mountain Beach Volley du Hohwald
C'est un événement sportif annuel qui se déroule chaque année à la fin du mois de juillet. La 10^e édition du tournoi de beach-volley est prévue pour le samedi 27 juillet 2024. Cet événement comprend un tournoi de beach-volley, un bar, de la musique, des animations et une petite restauration, le tout dans une ambiance de plage. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'association Est Roues Libres par mail à beachvolleyhohwald@gmail.com ou par téléphone au 06 71 22 55 27 (Renaud).

Environnement

Recherche chauves-souris!

Les chauves-souris sont de passionnants mammifères volants jouant un rôle-clé dans nos écosystèmes. Elles ont parfois mauvaise presse, elles sont pourtant totalement inoffensives pour l'humain car elles consomment essentiellement des insectes (jusqu'à 2000 insectes par nuit et par chauve-souris - moustiques compris!).

On compte 35 espèces en France dont 23 sont présentes en Alsace et 17 dans le secteur du Champ du Feu: preuve d'un environnement naturel de grande qualité!

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées, elles ont pourtant perdu 38% de leur population au cours des 10 années: aidez-nous à les préserver!

- Comment les repérer?
Au printemps et en été, les chauves-souris trouvent naturellement des gîtes au sein de nos habitations (combles, bardage en bois, caves, etc.) et dans l'environnement qui nous entoure (arbres, fissures dans la roche, etc.).
- A la recherche d'indices
Les chauves-souris sortent chasser à la tombée de la nuit: si vous en voyez plusieurs qui quittent le même lieu et en même temps, il est probable que vous ayez une colonie chez vous!
Les chauves-souris sont sensibles au dérangement: les observer à distance!

Le Champ du Feu a la chance d'accueillir une très grande diversité d'espèces de chauves-souris, dont certaines qui sont rares comme la Sérotine bicolor.

Carte d'identité de la Sérotine bicolor:



- taille: 48 à 66 mm
- poids: 10 à 23 grammes
Particularités: Avec son ventre couleur poivre et sel, elle est dotée d'un des plus beaux pelages parmi les espèces européennes. C'est la seule espèce de chauve-souris qui possède deux paires de mamelles, elle peut donc donner naissance à des jumeaux!

- Vous avez repéré un gîte? Contactez-nous!



Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA)
03 88 22 53 51 / contact@gepma.org



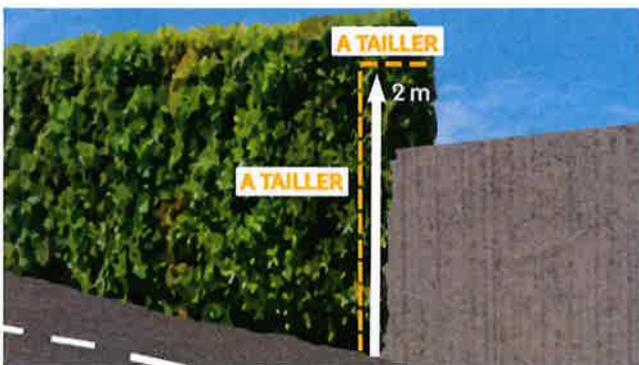
Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (Natura 2000)
03 88 97 86 20 / v.noselli@valleedelabruche.fr

Rappel



Une nécessité! Une obligation!

Afin de sécuriser la circulation sur la voie publique et selon le code civil, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie et l'éclairage public.



Quelles sont les règles?

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

Le service technique communal va réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux.

C'est pourquoi, il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.

■ Il est bon de rappeler ce que la loi dit:

"tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal".

Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts.

De nombreuses réclamations sont régulièrement signalées en mairie par notre personnel et par les riverains. Les employés communaux travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre commune. Chaque jour, lors de l'entretien des massifs et pelouses, ils se retrouvent les pieds et les mains dans les déjections canines. Ils sont régulièrement en charge du débroussaillage et de l'entretien des espaces verts. Les déjections non ramassées représentent non seulement une nuisance, mais aussi un risque pour leur santé et leur sécurité.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités!

Dans le parc, une borne de "propreté canine" met gratuitement à disposition des petites pochettes "ramasse crottes" et pas moins de 7 poubelles sont à disposition.

Merci de les utiliser!

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

